

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES

AIMPGPS

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'Association intercommunale pour
l'épuration des eaux du Moyen Pays de Glâne et de la Paroisse de Sâles (AIMPGPS)
tenue le mardi 13 octobre 2020 à 20.00 heures,
à l'Hôtel de Ville à Romont**

Sont présents :	le président	:	M.	Willy Schorderet
	la secrétaire	:	Mme	Céline Castella
	les membres du comité	:	MM.	Daniel Bard, Président Christian Pittet, Vice-président Charles Bailat Emmanuel Jaquier Luc Bardet
	les délégués des communes	:		
	- Billens-Hennens		M.	Serge Pichonnat
	- Le Châtelard		M.	Christophe Etienne
	- Mézières		M.	Daniel Droux
	- Romont		M.	Emmanuel Bussard
	- Siviriez		M.	Paul Maillard
	- Vuisternens-dt-Romont		M.	Raymond Menoud
	le collaborateur de la STEP	:	M.	Jérôme Bourqui
	Sont excusés	:	M.	Patrice Borcard, préfet de la Gruyère
			M.	Jonathan Dorthe, SEn
			M.	Ayer, « La Feuille Fribourgeoise »
			M.	Cyrille Wicht, commune Vuisternens-dt-Romont
			M.	Stéphane Baechler, commune Sâles
			M.	René Gobet, commune Siviriez
			M.	Jean-Denis Cornu, commune Romont
			M.	Marc Menoud, commune Romont
			M.	Marc Raboud, commune Grangettes
			M.	Philippe Nicolet, Place d'armes Drognens

M. le président de l'assemblée Willy Schorderet ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à chacun.

Il excuse MM. Patrice Borcard, préfet de la Gruyère, Jonathan Dorthe, représentant du SEn, Ayer de « La Feuille Fribourgeoise », Cyrille Wicht de la commune de Vuisternens-dt-Romont, Stéphane Baechler de la commune de Sâles, René Gobet de la commune de Siviriez, Jean-Denis Cornu et Marc Menoud de la commune de Romont, Marc Raboud de la commune de Grangettes et Philippe Nicolet de la Place d'armes de Drognens.

M. Willy Schorderet demande s'il y a des remarques par rapport à la convocation et l'ordre du jour. Aucune remarque, l'assemblée peut donc délibérer.

MM. Emmanuel Bussard et **Paul Maillard** sont nommés scrutateurs et en sont remerciés.

1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

M. Willy Schorderet déclare l'assemblée valablement constituée, en présence de 6 délégués sur les 12 convoqués, 6 communes étant ainsi représentées sur les 8 communes membres de l'association.

L'ordre du jour figurant sur la convocation du 24 septembre 2020 est le suivant :

1. Constitution de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 octobre 2019
(le procès-verbal vous a été adressé en date du 25 novembre 2019)
3. Renouvellement de la clé de répartition des frais pour 2021-2022
4. Comptes 2019
5. Budget 2021
6. Rapport du président
7. Rapport d'exploitation
8. Divers

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 16 OCTOBRE 2019

Ce procès-verbal adressé à chaque membre en date du 25 novembre 2019 n'appelle aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité avec la carte de vote, avec remerciements à son auteure pour sa rédaction.

3. RENOUELEMENT DE LA CLÉ DE RÉPARTITION DES FRAIS POUR 2021-2022

M. Daniel Bard rappelle aux délégués que tous les deux ans et conformément aux dispositions statutaires de l'association, nous devons passer par le renouvellement de la clé de répartition des frais. Il lit les dispositions à l'attention des délégués. La situation est au 31 décembre 2019, avec les habitants raccordés.

Un nouveau logiciel pour cette tâche a été créé avec une présentation à l'attention des communes, le 17 janvier 2020 à la STEP ; suivie de la mise au travail par ces dernières. Explications de D. Bard sur les nouveaux taux ressortis. Nous pouvons compter sur une nouvelle fiabilité avec des données plus sûres que pour les clés antérieures puisque nous sommes repartis sur une base à « zéro ». Des améliorations et notamment la prise en compte des remarques soulevées par les communes lors de leur saisie seront reprises et étudiées afin de rendre cet outil encore plus performant. Le but était aussi, malgré le gros travail généré dans les communes, de leur faciliter la tâche pour les années à venir et de leur donner sans tarder la possibilité de directement saisir leurs données pour la future clé (2023-2024), au fur et à mesure des changements dans leurs villages. Une nouvelle présentation sera organisée à leur attention en janvier ou février 2021 pour la future clé.

Le renouvellement de cette clé de répartition des frais pour 2021-2022 ne génère aucune question et est approuvé à l'unanimité, par carte de vote. Les délégués en sont remerciés par **M. Willy Schorderet**.

4. COMPTES 2019

M. Daniel Bard donne quelques explications relatives aux comptes. Les charges d'exploitation, de l'année 2019, se sont élevées à Fr. 1'313'147.62 (2018 : Fr. 1'247'779.52) ; au budget, ces frais étaient estimés à Fr. 1'389'500.-. L'économie de charges par rapport au budget est de Fr. 76'352.28. Les principaux postes qui sont inférieurs au budget sont la consommation électrique (env. Fr. 16'000.-), l'évacuation des boues (env. Fr. 20'000.-). Ces deux points se retrouvent pratiquement chaque année. La position liée à l'entretien des bâtiments est pratiquement équilibrée, celle des machines est env. Fr. 4'000.- inférieure au budget, tout comme celle des collecteurs. A relever aussi qu'au niveau des produits, nous avons reçu Fr. 65'806.09 au titre de vente de l'énergie par nos installations à Pronovo (anciennement Swissgrid). Cela est supérieur au budget d'env. Fr. 7'000.-. Pour la position 71.315.02 pour le renouvellement des automates PCD2, la valeur des travaux effectifs est pratiquement à valeur du budget.

Au niveau du personnel temporaire, Fr. 111'633.37 ont été dépensés alors que nous avons uniquement Fr. 5'000.- au budget. A relever que nous avons reçu en contrepartie des indemnités journalières de l'assurance pour Fr. 16'000.-. Dès lors, le surplus est d'env. 90'000.-. L'absence pour maladie de l'un de nos collaborateurs et le départ de notre ancien chef d'exploitation ont impliqué l'appui externe de la société AIDCOM afin de suppléer l'équipe en place.

Rien n'a été dépensé au titre de développement des études avant-projet STEP, alors qu'au budget, nous avons mentionné une somme de Fr. 50'000.- (en 2016 et 2017, une somme de Fr. 60'000.- avait été budgétisée).

M. Willy Schorderet remercie D. Bard pour les explications complémentaires aux documents reçus et la bonne gestion de l'association. C'est toujours agréable lorsque le budget est bien préparé et respecté ; mis à part les soucis de personnel qu'on ne peut pas prévenir. Il remercie également la caissière pour la tenue des comptes.

M. Willy Schorderet fait part à l'assemblée du rapport de l'organe de contrôle daté du 13 août 2020, établi par la Fiduciaire Marc Gobet SA, M. Jeffrey Gobet. Aucune question n'étant soulevée, il recommande à l'assemblée d'approuver ces comptes 2019.

DÉCISION

Sans contre-épreuve ni abstention à l'unanimité, l'assemblée approuve les comptes 2019 et elle en est remerciée.

5. BUDGET 2021

M. Willy Schorderet donne la parole à M. Daniel Bard pour sa présentation du budget 2021.

Quelques compléments d'informations sont apportés par **M. Daniel Bard** (les commentaires liés au budget sont à disposition sur le site de l'AIMPGPS, sous les documents).

Budget en deux parties ; administration et exploitation visant à la protection des eaux. Fr. 60'300.- pour l'administration et Fr. 1'574'000.- pour la protection des eaux.

Fr. 1'634'300.- au total ; budget ordinaire de fonctionnement. **M. Daniel Bard** revient également sur le tableau de répartition des communes. Il reste à disposition pour d'éventuelles questions complémentaires.

Merci pour les explications et n'ayant pas de remarque ou question soulevée, **M. Willy Schorderet** demande aux délégués s'ils acceptent le budget tel que présenté.

DÉCISION

Sans contre-épreuve ni abstention à l'unanimité, les délégués approuvent le budget 2021 et ils en sont remerciés.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Daniel Bard donne lecture du rapport du comité qui est annexé au présent procès-verbal dont il fait partie intégrante.

M. Willy Schorderet remercie D. Bard pour le rapport des activités de l'année. S'il y a des questions ou remarques, que les délégués en profitent. On voit que même si tout se passe bien, il y a toujours des surprises et le souci constant d'un fonctionnement optimal de la STEP visant au final, au bien de nos citoyens et au respect de la nature. Merci au comité, au personnel d'exploitation et à la secrétaire pour le travail fourni.

7. RAPPORT D'EXPLOITATION

M. Jérôme Bourqui commente le rapport d'exploitation qui est accessible sur le site internet de l'AIMPGPS.

M. Willy Schorderet remercie J. Bourqui pour ce travail de tous les jours ; il faut s'adapter chaque jour et notamment à la météo. Ses remerciements sont aussi à transmettre à l'équipe d'exploitation.

M. Paul Maillard revient sur le constat de ces tonnes de sable qui arrivent à la STEP. Les canalisations unitaires sont-elles en cause ? **M. Jérôme Bourqui** répond qu'il y a beaucoup de travaux ; de tranchées ouvertes et qu'en cas de pluie, ça fait beaucoup de sable qui part. **M. Daniel Bard** confirme qu'il y a beaucoup de constructions dans notre bassin versant et que malheureusement, la tendance est au moyen de facilité pour le nettoyage des chantiers.

M. Willy Schorderet affirme que cette question a tout son fondement et qu'il est difficile pour les stations d'épuration de faire face à certaines situations. Si on en connaît les raisons et qu'on sait que c'est pour une période on s'adapte mais si ce n'est pas le cas, devrait-on par exemple contrôler les collecteurs ou chercher à savoir d'où viennent les difficultés pour éviter aussi et finalement, des frais dans les communes ? Il en revient à la responsabilité individuelle de chacun ! **M. Daniel Bard** confirme qu'on pourrait peut-être déjà compter sur un meilleur suivi des chantiers.

8. DIVERS

M. Daniel Bard demande aux délégués d'apporter de sincères remerciements dans leurs communes pour le gros travail fourni pour la collecte des données liées à la clé de répartition.

M. Willy Schorderet atteste du travail fourni en 2020 pour la nouvelle clé de répartition de l'association et souligne le travail important qui devra être réalisé en 2021 pour les communes et associations de communes avec le passage à MCH2. Modification des comptes, des statuts, création d'une commission financière, etc. ; les exigences sont nombreuses et il faudra s'y mettre sans trop tarder pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 au plus tard.

M. Willy Schorderet donne la parole à **M. Luc Bardet** qui affirme que malgré le mode COVID imposé, c'est toujours un plaisir pour Romont d'accueillir les représentants des communes de l'AIMPGPS. Bien que tout ait été mis en œuvre pour respecter les distances sociales, il nous propose de profiter copieusement de l'apéritif offert.

La parole n'étant plus demandée, **M. Willy Schorderet** lève l'assemblée et souhaite une excellente fin de soirée à tous.

Il est 20.45

Le Président
Willy Schorderet

La secrétaire
Céline Castella

Romont, le 15 octobre 2020

Annexe : Rapport du comité

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES**

A I M P G P S

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 13 OCTOBRE 2020
RAPPORT DU COMITÉ**

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir d'aborder ce tractandum en vous présentant le 51^{ème} rapport d'activité du comité de l'AIMPGPS.

Si jusqu'à cette année 2020 les assemblées des délégués de l'AIMPGPS se sont poursuivies au fil des années à raison de deux par an pour les comptes et budgets, nos séances de comité de direction se sont toujours intercalées à un rythme d'environ toutes les trois à cinq semaines, selon les nécessités.

Par contre, 2020, année particulière, par le fait de la pandémie du coronavirus, il n'y aura qu'une seule assemblée des délégués, celle de ce soir, qui réunit comptes de l'année antérieure et budget de l'année future. A relever que deux séances de comité se sont déroulées par visioconférence durant les mois d'avril et mai. Pour la réunion prévue en mars, il y a juste eu un rapport de situation établi par mes soins à l'attention des collègues du comité.

1. LES ACTIVITÉS DU COMITÉ

Ainsi, comme toujours, je vais vous informer sur nos activités ainsi que sur le fonctionnement de nos installations et équipements. Au niveau des investissements, il n'y a plus de travaux en cours. Il nous reste que le suivi des installations mises en place et surtout leur maintien pour gérer dans les meilleures conditions et respecter les critères fixés par le SEn pour les mesures d'assainissement de nos communes ainsi que les rejets dans la rivière de La Glâne. Aujourd'hui donc, notre activité se concentre sur le maintien, dans leur meilleur état de fonctionnement, de nos installations d'épuration afin de garantir leur pérennité pour le futur.

Comme dit à plusieurs reprises ces dernières années, cela fait maintenant plusieurs mois que des réflexions ont lieu quant au développement à apporter pour leurs maintiens et renouvellements.

Depuis notre dernière assemblée des délégués du 16 octobre 2019 et ceci comme depuis plusieurs années, nous œuvrons donc uniquement au niveau de la gestion des affaires courantes de l'association basées notamment sur le fonctionnement dans les meilleures conditions techniques et économiques de nos équipements en place. L'établissement des comptes 2019 et du budget 2021, tout comme l'avenir de notre association, nous ont préoccupés le plus souvent lors de nos séances de comité. En outre, ce printemps aura été marqué non seulement par la problématique de la pandémie du coronavirus mais plus particulièrement par le rassemblement des données nécessaires à l'établissement de la nouvelle clé de répartition des frais d'administration et de fonctionnement de l'association. Une séance d'organisation avait eu lieu le 17 janvier 2020 avec la présence, en deux volées, de tous nos membres. Un travail relativement fastidieux a été nécessaire pour obtenir toutes les données inhérentes à cette situation. En effet, tant le nouvel outil de gestion informatique par une plateforme web que le calcul y relatif n'ont pas simplifié les choses. Gageons qu'à futur, ce nouveau logiciel va pouvoir rationaliser le travail du comité tout comme la perception des données auprès de nos communes membres. Merci en tout cas pour le travail effectué dans vos administrations communales ainsi qu'à la place d'armes de Drognens.

Dans le courant du mois de février, l'engin « Giant » nous a été livré et directement mis en service, ceci conformément au budget 2020. Il permet de faciliter grandement le travail de notre personnel d'exploitation.

Diverses difficultés sont apparues ce printemps et encore tout dernièrement à la suite du remplacement ces dernières années des vis de relevage. Si la vis no 1 ne pose en l'état pas trop de problème, ce n'est pas le cas de la vis no 2. Des fissures sont en effet apparues en avril. Cela a nécessité le démontage de cette vis, son renvoi en usine pour réparations et adaptations nécessaires. Une prolongation du délai de garantie a été exigée et obtenue auprès de l'entreprise Trumag. Heureusement d'ailleurs que cette démarche a été entreprise puisque de nouvelles difficultés sont apparues en septembre. Si cela n'a pas occasionné de grands frais pour l'association, ça a tout de même préterité l'activité ordinaire de notre personnel d'exploitation.

A fin janvier et à fin août, la facturation des annuités 2020 est intervenue auprès de nos communes-membres et de la place d'armes de Drognens, ceci en conformité avec le budget. Toutefois, tenant compte de l'état intermédiaire des comptes 2020 et de leur prévision pour le reste de l'année en cours, le montant finalement facturé comme participation des membres de notre association, dans le cadre de l'annuité de l'automne a été réduit globalement de Fr. 100'000.-, ceci suite à la décision prise lors de notre séance de comité du 25 août 2020.

Le 8 septembre 2020, tant les comptes 2019 que le budget 2021 ont été approuvés par le comité et l'organisation de l'assemblée des délégués de 2020 a été finalisée.

2. INFORMATIONS SUR ÉTUDES PGEE – RÉGIONALISATION DES STEPS

Plus aucun travail lié à l'investissement n'a lieu depuis plusieurs années. Comme cité au début de mon rapport, les tâches liées à l'exploitation et à l'entretien de nos installations nous préoccupent toujours plus dans le but de garantir le bon déroulement du processus de l'épuration des eaux de notre association et leur maintien au meilleur niveau de leur utilisation.

C'est toujours dans ce sens que le comité œuvre en collaboration avec le personnel d'exploitation pour que les conditions d'exploitation soient respectées au mieux tout en considérant tant l'aspect énergétique, qualitatif des rejets dans la rivière que financier au niveau des charges de fonctionnement.

En ce qui concerne le PGEE, le bouclage des études a été terminé en 2009 avec des compléments demandés par le SEn en 2014, déposés en janvier 2016, reconstitués en octobre 2018. Finalement, les décisions d'approbation ont été signées par les autorités compétentes le 21 janvier 2020. Ce chapitre d'étude et d'approbation est maintenant dès lors clos, bien qu'il reste bien entendu, la mise en application progressive des conclusions y relatives dans les communes.

Au niveau de l'étude de régionalisation des STEPs de Romont et Autigny, le groupe de travail créé le 25 juin 2019 s'est réuni à plusieurs reprises. A ce jour, huit séances ont eu lieu afin de clarifier tant les besoins futurs et les modalités de constitution d'une future association régionale pour la mise en place d'une nouvelle installation d'épuration pour les deux associations actuelles que sont l'AEGN et l'AIMPGPS. De plus, un canevas a été établi pour entreprendre les études relatives à la mise en place d'une liaison par le biais d'un collecteur à réaliser entre Romont et Autigny avec ou sans réutilisation du collecteur existant depuis le secteur de Villaz-St-Pierre. Une approche auprès d'un bureau d'ingénieurs civils pouvant assumer des tâches d'assistance du maître d'ouvrage BAMO a été faite avec un chiffrage des prestations nécessaires pour cette opération. Nos deux comités respectifs ont adopté le principe d'attribuer ce mandat auprès du bureau d'ingénieurs Ribi SA à Fribourg, qui a déjà œuvré à diverses reprises pour nos deux associations. Le 2 septembre 2020, une délégation du groupe de travail a rencontré les responsables du SeCa en matière d'aménagement du territoire et ceux du SEn, ainsi que la commune d'Autigny et son urbaniste afin d'examiner les modalités administratives à entreprendre pour modifier et adapter le PAL d'Autigny en vue de la réalisation de la future STEP régionale. Une prise de position écrite des deux entités cantonales citées devrait avoir lieu ces prochaines semaines.

3. LE PROGRAMME DU COMITÉ

Comme vous pouvez le constater dans ce traditionnel rapport, le comité reste très attentif au maintien des infrastructures de notre association, tout en préservant l'aspect économique de leur renouvellement. Une réflexion en vue des adaptations à apporter au niveau des équipements en place, qu'il faut remplacer ou renouveler, a lieu à chaque fois que cela se présente dans le but d'éviter que les travaux futurs ne concordent pas avec les choix opérés.

4. ASPECT FINANCIER

L'aspect financier des travaux réalisés depuis la constitution de l'association n'a pas évolué depuis notre dernière assemblée des délégués, notre association n'ayant plus aucune dette bancaire.

5. CONCLUSION

Le travail initial confié au comité de direction lors de la constitution de l'AIMPGPS le 2 mars 1995 pour la mise en place des infrastructures nécessaires à l'épuration des eaux de notre région se poursuit quant au maintien de nos infrastructures dans les meilleures conditions pour chacun de nos partenaires ; que cela soit les communes-membres et la place d'armes de Drognens, tout en pensant avenir et futur.

Je profite dès lors de ce 51^{ème} rapport présidentiel pour adresser de sincères remerciements à chacun pour l'excellente collaboration qui règne autour de nous, en ayant une attention à M. Willy Schorderet, notre président de l'assemblée des délégués, à mes collègues du comité, à M. Jonathan Dorthe, représentant du SEn, à tout notre personnel d'exploitation et à Mme Céline Castella, secrétaire-caissière.

Je vous remercie de votre attention.

Daniel BARD

Romont, octobre 2020